

La ville d'Echternach était longtemps la seule localité du pays avec une organisation scolaire reposant sur le principe de former autant de degrés superposés qu'il y a d'années d'études, tout en laissant, en faisant alterner les maîtres, les élèves deux années de suite sous la même direction.

Les villes d'Esch-s.-A. et de Luxembourg viennent, à titre d'essai, d'appliquer ce système aux degrés supérieurs de leurs écoles de garçons.

Les autres écoles à 1 année d'études sont des écoles de commençants.

Les écoles avec 2, 3 et 4 années d'études, comme celles avec 1 année, se trouvent dans les localités dont les écoles sont divisées en degrés.

Des 403 écoles avec 6 années d'études, 245 étaient des écoles mixtes ordinaires ; 79 étaient des écoles de garçons et 79, des écoles de filles.

c) d'après les personnes y préposées, en :

409 écoles dirigées par des instituteurs, savoir :

- |                                   |               |
|-----------------------------------|---------------|
| 1) toutes les écoles de garçons,  |               |
| 5 exceptées . . . . .             | =211 écoles ; |
| 2) toutes les écoles mixtes ordi- |               |
| naires, 47 exceptées . . . . .    | =198 écoles ; |
|                                   | 409           |

322 écoles dirigées par des institutrices, savoir :

- |                                      |              |
|--------------------------------------|--------------|
| 731                                  |              |
| 1) toutes les écoles de filles . . . | 215 écoles ; |
| 2) toutes les écoles mixtes pour les |              |
| commençants . . . . .                | 55 écoles ;  |
| 3) 5 écoles de garçons . . . . .     | 5 écoles ;   |
| 4) 47 écoles mixtes ordinaires . . . | 47 écoles.   |
|                                      | 322          |

Pour la direction des écoles sub 3 et 4, dispense avait été accordée par le Gouvernement (art. 8 de la loi de 1884).

Entre les écoles de garçons sub 3, 3 écoles ne comprenaient que des élèves de 6 à 8 ans, les 2 autres, des élèves de 6 à 9 ans ; c'étaient donc des écoles de commençants.